

RAPPORT SEMESTRIEL

Situation au 30 juin 2021



OFI RS DYNAMIQUE

FCP

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Informations
réglementaires

Situation financière
au 30 juin 2021

ORIENTATION DE GESTION

☒ Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Fonds a pour but de surperformer, sur un horizon de placement recommandé supérieur ou égal à cinq ans, son indicateur de référence, avec pour objectif de maintenir la volatilité du portefeuille inférieure à 15% par an, tout en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice EuroStoxx Dividendes Nets Réinvestis + 33% de l'indice Bofa Merrill Lynch Euro Government Index + 17% de l'indice Markit Iboxx Euro Liquid Corporate. Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur d'appréhender la performance et le risque qu'il peut attendre de son investissement dans le Fonds.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

L'univers d'investissement du Fonds est défini par l'ensemble des actions de la zone euro, des obligations (souverain, entreprises, high yield - à caractère spéculatif - convertibles) libellées en euro et des instruments monétaires libellées en euro.

Sur la base d'une allocation dynamique, la gestion investit sur des titres vifs, des OPC et/ou des contrats financiers, correspondant à son univers d'investissement, sans toutefois chercher à répliquer la pondération de l'indice composite.

L'allocation entre les différentes catégories d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes : Actions : de 0 à 100% de l'actif net - Obligations : de 0 à 100% de l'actif net - Instruments monétaires : de 0 à 100% de l'actif net.

Le Fonds ne sera pas directement exposé au risque de change. Il pourra être exposé indirectement dans la limite de 10% à travers les OPC sélectionnés.

Sur la base de son univers d'investissement, la gestion procède, trimestriellement ou en tant que de besoin en fonction des conditions du marché, à une allocation stratégique, basée sur un modèle quantitatif développé au sein du Groupe OFI, entre les différentes classes d'actifs afin de gérer leurs contributions au risque global. Ce modèle ne se base en aucun cas sur des hypothèses d'estimations de performances futures, ni d'analyse de tendance, mais uniquement sur des niveaux de volatilité et de corrélations entre les actifs. Le respect de l'objectif de maintien de la volatilité à un niveau inférieur à 15% pourra impliquer une réduction de l'effet de levier du Fonds et ainsi une moindre performance en lien avec la réduction du niveau de risque de l'OPC.

En fonction des conditions de marché et de ses vues, le gérant a par la suite toute latitude pour procéder de manière discrétionnaire à une allocation tactique qui viendra modifier l'allocation stratégique par la mise en place de couvertures ou expositions spécifiques via des contrats financiers.

La stratégie d'investissement en actions consiste en une sélection de titres de sociétés cotées au sein d'un univers d'investissement large composé de titres de la zone euro et accessoirement dans des valeurs en dehors de la zone euro mais émises en euros.

Dans ce cadre, le portefeuille est géré de manière active, sur la base d'investissements dynamiques sur ces valeurs. Ainsi, la répartition géographique et sectorielle du portefeuille est une résultante de l'ensemble des choix individuels de sociétés cibles de l'univers d'investissement et peut différer sensiblement de l'indicateur de référence.

En fonction des conditions de marché, le gérant décidera d'une allocation des poids sur chaque segment obligataire. La sélection des titres est faite sur la base de plusieurs niveaux d'analyses que sont : Analyse macroéconomique – Analyse financière – Sélection des émetteurs. Le Fonds peut investir tant sur des obligations de catégorie « Investment Grade » que sur des titres de catégorie « haut rendement » (« High Yield » i.e. « catégorie spéculative » ou « Speculative Grade »), libellés en euro. Il peut également intervenir sur des obligations non notées. Le portefeuille peut également investir en obligations convertibles libellées en euros.

Pour la partie sélection action et sélection obligataire, le gérant complète concomitamment son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Fonds.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur.

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR correspondant au classement de la note ESG de l'émetteur par rapport aux autres acteurs de son super secteur ICB (niveau 2). Le score ISR est établi sur une échelle de 0 à 5 – le niveau de 5 correspondant à la note meilleure ESG du secteur.

En fonction de ce score, une catégorie ISR est attribuée à chaque société : Leaders – Impliqués – Suiveurs – Incertains – Sous Surveillance.

Les OPC ISR susceptibles d'être sélectionnés par le présent Fonds, font également l'objet d'une notation par transparence, via le calcul du Score ISR moyen pondéré du portefeuille. Par convention, pour l'établissement des catégories ISR tel que décrit ci-dessus, ils sont considérés comme appartenant au secteur « Banks ».

Processus pour les placements actions :

Les catégories ISR sont déterminées au sein de l'indice Eurostoxx, au niveau de chaque super-secteur ICB (niveau 2).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des sociétés présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance » (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR).

Pour rappel : la classification ICB est une classification sectorielle internationale permettant de faciliter la comparaison des entreprises selon 4 niveaux de classification. La classification ICB distingue 10 industries (ICB1), puis à l'intérieur de ces industries, 19 super-secteurs (ICB2), 41 secteurs (ICB3) et 114 sous-secteurs (ICB4). Chaque valeur est classée uniquement dans l'un de ces 114 sous-secteurs, selon sa source principale de revenu.

Processus pour les placements taux et les OPC :

Les catégories ISR sont déterminées au niveau de l'Univers de l'ensemble des émetteurs analysés (soit environ 2700 actuellement).

L'univers d'investissement éligible est défini par l'exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs privés dans leur secteur (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) et des Etats présentant la catégorie ISR « Sous Surveillance ».

L'analyse ESG des pratiques des entreprises est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Enfin, au niveau de la sélection des OPC, le processus s'effectue en 3 étapes principales : Identification de produits comparables en eux, analyse quantitative et qualitative du comportement des produits les plus performants par famille et validation d'une sélection par une analyse approfondie des portefeuilles et processus de gestion. La stratégie d'investissement du Fonds pourra être intégralement déployée à travers des OPC, qui pourront représenter 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étranger et/ou de gré à gré. Sur ces marchés, le Fonds peut recourir en couverture ou en exposition aux produits suivants : futures - options - swaps de taux d'intérêt - Caps, Floors – CDS mono-émetteurs et/ou Indices de CDS et/ou Options sur Indices de CDS.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé directement ou indirectement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions :

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de liquidité :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou publics, ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative du Fonds baissera en conséquence.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Fonds peut être exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de modèle :

Le processus de gestion du Fonds repose en partie sur l'utilisation d'un modèle propriétaires servant à déterminer le niveau de risque d'un actif vis-à-vis des autres actifs en portefeuille. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque lié au marché des obligations High Yield à caractère spéculatif :

Cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement :

Risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation des devises étrangères affectant les OPC détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS

A compter du 03/03/2021, le prospectus est conforme à la réglementation SFDR et à la Doctrine ISR.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur la période du 31/12/2020 au 30/06/2021, OFI RS DYNAMIQUE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	191 150 157,13
Avoirs bancaires	61 188,81
Autres actifs détenus par l'OPC	3 909 689,06
Total des actifs détenus par l'OPC	195 121 035,00
Comptes financiers	-671 859,85
Instruments financiers et Dettes	-1 918 427,75
Total des passifs	-2 590 287,60
Valeur nette d'inventaire	192 530 747,40

Evolution de l'actif net

	30/06/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/03/2018	31/03/2017
ACTIF NET						
en EUR	192 530 747,40	176 139 527,01	139 539 140,32	122 477 063,77	107 688 146,69	68 531 118,12
Nombre de titres						
Catégorie de parts XL	461 899,0468	455 285,0468	329 240,4337	329 757,2721	326 576,7409	324 883,2307
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE	628 857,6220	637 150,0667	619 874,8534	625 854,5122	503 395,7296	149 826,1527
Catégorie de parts N	238 880,0400	204 878,2100	142 346,2400	148 397,5900	21 822,6600	12 400,6400

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/03/2018	31/03/2017
Catégorie de parts RC EUR	2 805,8056	8 434,5043	5 280,0000	1 640,0000	994,0000	-
Catégorie de parts RF	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts XL en EUR	192,94	179,31	172,13	149,10	162,53	159,64
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE en EUR	120,04	112,01	108,38	94,64	103,79	102,77
Catégorie de parts N en EUR	115,54	108,53	106,34	93,85	103,57	102,17 ⁽¹⁾
Catégorie de parts RC EUR en EUR	112,88	105,57	102,66	90,10	99,19 ⁽²⁾	-
Catégorie de parts RF en EUR	112,79	104,86	100,82	87,54	95,52 ⁽³⁾	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
Catégorie de parts N en EUR	-	1,16	1,83	1,79	1,23	-
Date de distribution	-	19/05/2021	05/05/2020	17/05/2019	24/07/2018	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts XL en EUR	-	-	-3,71	2,94	2,62	3,05
Catégorie de parts OFI PROFIL DYNAMIQUE en EUR	-	5,11	-3,17	1,25	0,84	1,22
Catégorie de parts N en EUR	-	3,47	-4,24	-	-	-0,86
Catégorie de parts RC EUR en EUR	-	8,08	-3,50	0,82	0,96	-

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/03/2018	31/03/2017
Catégorie de parts RF en EUR	-	1,32	-0,95	1,59	0,01	-

(1) La catégorie de parts N a été créée le 10/03/2017 (date de dépôt des fonds) sur la valeur liquidative d'origine datée du 09/03/2017 d'une valeur nominale de EUR 100,00.

(2) La catégorie de parts RC EUR a été créée le 03/05/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(3) La catégorie de parts RF a été créée le 26/01/2018 avec une valeur nominale de EUR 100.

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	99,28	97,96
Actions	74,71	73,72
ACCOR SA	0,87	0,86
ADIDAS NOM	1,68	1,66
AIR LIQUIDE	0,91	0,90
AKZO NOBEL NV	1,18	1,17
ALLIANZ SE-NOM	1,42	1,40
ALSTOM	0,69	0,68
AMADEUS IT GROUP SA	0,92	0,91
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	1,06	1,04
ASML HOLDING N.V.	3,87	3,82
ATOS SE	0,33	0,33
AXA	1,73	1,71
BAYERISCHE MOTORENWERKE	0,87	0,85
BNP PARIBAS	1,32	1,30
BRENNTAG AG	1,90	1,88
BUREAU VERITAS	1,05	1,04
CAP GEMINI SE	1,26	1,24
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	1,14	1,13
CREDIT AGRICOLE SA	0,68	0,67
CRH PLC	1,83	1,81
DANONE SA	0,88	0,86
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	0,38	0,37
ENEL SPA	2,42	2,39
ENGIE SA	0,56	0,56
ESSILOR LUXOTTICA SA	1,14	1,12
EVONIK INDUSTRIES AG	0,68	0,67
FAURECIA	0,33	0,32
GALP ENERGIA SGPS SA-B	0,69	0,68
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	1,16	1,14
HEINEKEN NV	0,74	0,73
HENKEL KGAA VZ PFD	1,07	1,06
INDITEX	1,16	1,14
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	0,53	0,52

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ING GROUP NV	0,74	0,73
INTESA SANPAOLO SPA	1,76	1,74
KBC GROUPE	1,47	1,45
KERING	0,78	0,77
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	0,90	0,89
KONINKLIJKE DSM NV	1,21	1,20
KONINKLIJKE KPN NV	1,08	1,07
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	0,59	0,59
L'OREAL SA	2,46	2,43
LEGRAND	1,27	1,26
LINDE PLC	0,96	0,94
MERCK KGAA	1,11	1,10
MICHELIN (CGDE)-SA	1,64	1,62
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	1,10	1,09
NESTE CORPORATION	1,09	1,07
ORANGE	1,03	1,01
ORPEA	1,16	1,15
PERNOD RICARD	1,17	1,16
PUMA AG	1,07	1,06
REPSOL	0,68	0,67
REXEL	0,79	0,78
SANOFI	1,06	1,04
SAP SE	2,40	2,37
SCHNEIDER ELECTRIC SA	1,16	1,15
SEB SA	0,45	0,45
SIEMENS AG-NOM	1,04	1,02
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY SA	0,45	0,45
SMURFIT KAPPA	0,88	0,87
STELLANTIS NV	0,75	0,74
TELEPERFORMANCE SE	2,25	2,22
TOTAL ENERGIES SE	0,60	0,60
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	0,61	0,61
UPM KYMMENE OYJ	0,78	0,77
VIVENDI	0,90	0,89
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	0,84	0,83
Obligations	24,58	24,25
ALD SA 0% 23/02/2024	0,26	0,26
ALSTOM SA 0.0% 11/01/2029	0,10	0,10
ANHEUSER BUSCH INBEV NV 2% 17/03/2028	0,26	0,25
ARGENTUM GIVAUDAN 1.125% 17/09/2025	0,38	0,38
AROUNDTOWN SA 0.625% 09/07/2025	0,16	0,16
ASSICURAZIONI GE 1.713% 30/6/2032	0,22	0,22
AUST & NZ BANKING GROUP VAR 05/05/2031	0,28	0,27
AXA SA VAR 07/10/2041	0,23	0,23
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.125% 28/02/2024	0,05	0,05

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.5% 10/02/2027	0,49	0,48
BANCO SANTANDER SA VAR 24/03/2027	0,16	0,15
BANCO SANTANDER VAR 24/06/2029	0,16	0,15
BANK OF AMERICA CORP VAR 24/05/2032	0,30	0,29
BANQ FED CRED MUTUEL 0.625% 03/11/2028	0,16	0,15
BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	0,11	0,11
BANQUE FED CRED MUTUEL 2.375% 24/03/2026	0,23	0,22
BELFIUS BANK SA NV 0.375% 08/06/2027	0,26	0,26
BNP PARIBAS 1.125% 11/06/2026	0,32	0,32
BNP PARIBAS VAR 14/10/2027	0,21	0,21
BPCE SA 0.5% 15/09/2027	0,42	0,41
BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	0,21	0,21
CADENT FINANCE PLC 0.625% 19/03/2030	0,28	0,27
CAIXA BANK SA VAR 26/05/2028	0,21	0,21
CAIXABANK SA VARIABLE 18/11/2026	0,21	0,21
CAP GEMINI 2.5% 01/07/2023	0,27	0,27
COCA COLA EUROPEAN PARTN 0.2% 02/12/2028	0,09	0,09
COCA-COLA HBC FINANCE BV 1.8750% 11/11/2024	0,11	0,11
COFINIMMO 0.875% 02/12/2030	0,47	0,47
COMMERZBANK AG 1.25% 23/10/2023	0,27	0,27
CREDIT AGRICOLE SA 2.625% 17/03/2027	0,28	0,27
CREDIT SUISSE GROUP AG FRN 16/01/2026	0,26	0,26
CRITERIA CAIXA SA 0.875% 28/10/2027	0,21	0,21
DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. VAR PERPETUAL	0,43	0,43
EDP FINANCE BV 1.875% 13/10/2025	0,22	0,21
EDP FINANCE BV 2% 22/04/2025	0,31	0,30
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	0,23	0,22
ENEL SPA VAR 24/11/2078	0,20	0,20
ENGIE SA VAR PERPETUAL	0,21	0,20
EQT AB 0.875% 14/05/2031	0,18	0,18
ERG SPA 0.5% 11/09/2027	0,21	0,21
EURONEXT NV 1.125% 12/06/2029	0,11	0,11
EVONIK INDUSTRIES AG VAR 07/07/2077	0,21	0,21
EXOR NV 0.875% 19/01/2031	0,09	0,09
EXOR NV 1.75% 18/01/2028	0,42	0,41
FCA BANK SPA 0% 16/04/2024	0,11	0,11
FCA BANK SPA IRELAND 0.125% 16/11/2023	0,16	0,15
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	0,22	0,22
FONCIERE DES REGIONS 1.5% 21/06/2027	0,11	0,11
GOLDMAN SACHS GROUP INC 0.875% 21/01/2030	0,32	0,31
HANNOVER RE VAR 08/10/2040	0,28	0,27
IBERDROLA INTL BV VAR PERP	0,16	0,16
IBERDROLA INTL BV VAR PERPETUAL	0,21	0,21
ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	0,32	0,31
IMERYS SA 1% 15/07/2031	0,16	0,15

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
ING GROEP NV VAR 26/09/2029	0,27	0,27
ING GROUPE NV VAR 09/06/2032	0,16	0,15
INMOBILIARIA COLONIAL SA 1.35% 14/10/2028	0,22	0,22
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI SA 0.75% 22/06/2029	0,10	0,10
INTESA SANPAOLO SPA 0.625% 24/02/2026	0,17	0,16
INTESA SANPAOLO SPA 0.75% 04/12/2024	0,21	0,21
KBC GROUP NV VAR 14/01/2029	0,25	0,25
KELLOGG CO 0.5% 20/05/2029	0,21	0,21
KLEPIERRE 1.375% 16/02/2027	0,28	0,27
LA BANQUE POSTALE VAR 26/01/2031	0,31	0,31
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09/04/2025	0,24	0,23
LLOYDS BANK GROUP PLC VAR 15/01/2024	0,21	0,21
MANPOWERGROUP 1.75% 22/06/2026	0,18	0,18
MEDIOBANCA DI CRED FIN 1% 08/09/2027	0,27	0,27
MERLIN PROPertes SOCIMI 1.875% 02/11/2026	0,21	0,21
MITSUBISHI UFJ FIN GRP 0.337% VAR 08/06/2027	0,21	0,21
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07/10/2025	0,17	0,17
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.402% 06/09/2029	0,15	0,15
MUTUELLE ASSURANCE VAR 21/06/2052	0,26	0,26
NATIONWIDE BLDG SOCIETY VAR 08/03/2026	0,45	0,44
NESTE OYJ 0.75% 25/03/2028	0,26	0,26
NORDEA BANK 0.875% 26/06/2023	0,16	0,16
NORDEA BANK AB VAR 18/08/2031	0,19	0,18
ORPEA 2% 01/04/2028	0,11	0,10
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	0,26	0,26
RCI BANQUE SA 1.00% 17/05/2023	0,21	0,21
RELX FINANCE BV 0.5% 10/03/2028	0,06	0,06
REPSOL EUROPE FINANCE 0.375% 06/07/2029	0,31	0,31
REPSOL INTL FINANCE 0.25% 02/08/2027	0,21	0,21
ROYAL BK SCOTLND GRP PLC 2.50% 22/03/2023	0,25	0,24
SANTAN CONSUMER FINANCE 1% 27/02/2024	0,21	0,21
SCA HYGIENE AB 1.125% 27/03/2024	0,29	0,28
SEB SA 1.5% 31/05/2024	0,27	0,27
SNAM SPA 0% 15/08/2025	0,17	0,17
SNAM SPA 0.625% 30/06/2031	0,26	0,25
SNAM SPA 1.25% 28/08/2025	0,20	0,20
SOCIETE GENERALE 0.75% 25/01/2027	0,16	0,16
SOCIETE GENERALE VAR 22/09/2028	0,27	0,26
SSE PLC 1.375% 04/09/2027	0,34	0,33
STORA ENSO OYJ 0.625% 02/12/2030	0,10	0,10
STRYKER CORP 0.75% 01/03/2029	0,21	0,21
SUEZ ENVIRONMENT VAR PERP	0,21	0,21
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	0,16	0,15
TENNET HOLDING BV 0.125% 09/12/2027	0,22	0,22
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.125% 01/03/2025	0,15	0,15

Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1.45% 16/03/2027	0,22	0,22
TOTAL SA VAR PERP	0,05	0,05
TOTAL SE PERP 31/12/2099	0,12	0,12
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.878% 24/11/2027	0,21	0,21
UBS GROUP AG 0.25% 24/02/2028	0,10	0,10
UCB SA 1% 30/03/2028	0,26	0,26
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	0,21	0,21
UNICREDIT SPA VAR 5/7/2029	0,14	0,14
UPM KYMMENE OYJ 0.125% 19/11/2028	0,26	0,25
VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 08/04/2027	0,32	0,32
VODAFONE GROUP PLC 0.9% 24/11/2026	0,12	0,11
WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	0,11	0,10
WENDEL SE 1% 01/06/2031	0,21	0,21
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
OPC à capital variable	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,
au cours de la période de référence**

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	49 286 642,13	46 277 584,45
Actions	21 906 782,14	26 691 538,44
Obligations	27 379 859,99	19 586 046,01
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	8 037 641,32	10 231 297,05
OPC à capital variable	8 037 641,32	10 231 297,05